

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
31 - Haute-GaronneEXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	11
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 14 avril 2022 à 18 heures 00

Date de convocation :
11 avril 2022Date d'affichage :
11 avril 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Renouvellement du bail
de la gendarmerie

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle,
VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine
Ms DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES
André, VALLE Anthony
Procuration : Jacques BALLARIN donne procuration à Bernard
MAURETTE

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que bail de la caserne de gendarmerie de BARBAZAN expire au 31 juillet 2022.

Madame le Maire donne lecture du projet de renouvellement de ce bail. Ce renouvellement est proposé pour une durée de 9 ans à compter du 1er août 2022 pour se terminer au 31 juillet 2031.

La présente location est proposée moyennant un loyer annuel de onze mille huit cent cinquante-sept euros (11 857,00 €) net de taxes (non soumis à TVA) et hors charges.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte les conditions du renouvellement du bail de la caserne de gendarmerie de Barbazan
- accepte le montant du loyer annuel
- donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tout document référant à ce dossier.

Voté à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture de Saint-Gaudens.

Fait à Barbazan, le 25 avril 2022.

Le Maire,

